

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DU VILLAGE DU 5 MAI 2015

Cette réunion plénière du conseil de quartier a lieu le 5 mai 2015 de 18h30 à 20h à la salle du Bourg. Elle se déroule en plusieurs temps

Présents : environ 40 personnes (Cf. feuille d'émargement)

I. Animation sportive dans le Parc du Château

Un bilan est présenté. Il est positif. Deux retours presse ont d'ores et déjà eu lieu (Vaulx Le Journal et Le Progrès).

II. Faites de la propreté

Un bilan positif est présenté. Il y a eu plusieurs articles de presse sur le Progrès et Vaulx le journal.

III. Relecture du PLUH :

Le dossier final est présenté aux habitants. Les questions sont les suivantes :

Q : Quid d'une zone 30 – zone apaisée ? Comment contrôler ?

R : Il est un peu utopique de parler de zone 30 totalement respectée.

Q : Sur la Place Boissier, la création de S pourrait ralentir la vitesse.

R : C'est en effet une solution technique possible.

Q : Il faut ajouter des espaces verts et des parkings à côté de la nouvelle école.

R : En effet, c'est à préciser.

Q : Comment peut-on faire revenir des commerces en imposant des loyers à faibles montants ?

Q : Pourquoi créer des Zones d'Activités alors que certaines déjà existantes ne sont pas totalement équipées ?

Q : Que va-t-il se passer avec le bâtiment Hôtel du Nord ? Et est-il possible de nettoyer ses abords ?

R : Un groupe du Conseil de Quartier travaille sur le dossier. Comme le site appartient à la Ville le nettoyage va maintenant pouvoir s'effectuer très rapidement.

Q : Il manque des Zones d'Activités pour de l'artisanat par exemple et une vision économique.

Q : Il manque des parkings. Pouvons-nous préempter à proximité des écoles ?

R : Il manque des parkings autour des écoles mais leur création n'est pas aisée car les parents ont du mal à faire quelques mètres. Proposition de S BERTIN : il pourrait être envisagé de fermer le cœur du Village, en particulier autour des écoles, à certaines heures (par exemple aux entrées sorties des groupes scolaires). Avis du groupe : assez mitigé.

Q : Il est bien de conserver mais que fait-on aux alentours ?

R : L'objectif est de ne pas trop détruire. Il faut conserver de la continuité et de l'homogénéité dans le bâti et la qualité patrimoniale du quartier.

Q : Avec ce nouveau PLUH est-il possible enfin d'arrêter le processus d'appauvrissement de la ville et réguler enfin le taux de logements sociaux ?

R : C'est en particulier l'objet du regroupement PLU et H. Le PLU organisera maintenant l'Habitat.

Q : Le présent projet a-t-il été monté en concertation avec les autres quartiers ?

R : Non.

Q : Est-ce que ce nouveau PLU fait que les projets en cours vont être arrêtés ?

R : Non ; par contre les projets non déposés pourront peut-être être freinés.

Informations complémentaires :

- Il a été proposé par un des trois groupes de créer un golf à la Grappinière,
- A la demande de S. Bertin, une action de pré verbalisation a été faite par la PM suite à la découverte d'un dépôt sauvage à l'angle des rues Lamartine et Duclos. Le risque est une amende de 1500 euros !
- Il est signalé qu'Alliade aurait l'habitude de couper des arbres sans les remplacer.
- La conservation du patrimoine peut-être de garder un élément du patrimoine pour le réutiliser comme cela a été fait avec le portail pour le projet de Kaufmann et Broad.
- La zone du Château est proposée comme pouvant devenir une polarité culturelle
- Il est difficile de densifier vu la voirie existante => d'où en particulier l'orientation partiellement pavillonnaire
- Des zones d'éco-quartiers potentiels sont prévues avec des hauteurs limitées, un CES (Coefficient d'Emprise au Sol) de 20%, des constructions à énergie positive et 50% des espaces verts d'un seul tenant.
- Une fois les projets des différents quartiers validés il faudra faire en sorte que l'interconnexion des quartiers se fasse. Cela a été travaillé pour la liaison Grappinière et Village. Cela reste à faire entre le village et les quartiers Est où la construction de "building" de l'autre côté de la rue Allende ne va pas aider !

La date de la prochaine réunion publique du CdQ est fixée au 10 juin 2015 à 19h.